



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté

Égalité

Fraternité



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FHCC : INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

Fièvre hémorragique de Crimée Congo

Présentation mise à disposition dans un objectif pédagogique – comprend des formulations volontairement simplifiées - ne se substitue pas aux références citées et notamment aux avis des experts.

Le contexte

-> **Le virus** de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (FHCC) a été détecté en octobre 2023 dans des tiques de l'espèce ***Hyalomma marginatum*** collectées sur des bovins élevés dans les Pyrénées-Orientales puis dans les mêmes tiques collectées sur des bovins en abattoirs en Corse. Ce sont les premières détections de ce virus en France. **Aucun cas humain autochtone** n'a été diagnostiqué sur le territoire à ce jour.

Pourquoi sur ces bovins : ciblage de
troupeaux avec exposition et
sérologies +++

Le contexte

-> **Le virus** de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (FHCC) a été détecté en octobre 2023 dans des tiques de l'espèce *Hyalomma marginatum* collectées sur des bovins élevés dans les Pyrénées-Orientales puis dans les mêmes tiques collectées sur des bovins en abattoirs en Corse. Ce sont les premières détections de ce virus en France. **Aucun cas humain autochtone** n'a été diagnostiqué sur le territoire à ce jour.

Anticipation : expansion de l'aire de la tique,
multiplication des zones de circulation du virus,
cas humains à venir

Nous sommes donc dans une démarche d'anticipation – pas d'urgence

Les avis rendus

Suite détection présence : 2 saisines coordonnées

Haut Conseil de la santé publique Prévention et prise en charge de la fièvre hémorragique
Crimée-Congo, 7 février 2024. <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1374>

Anses. Avis relatif à la « fièvre hémorragique de Crimée-Congo », 31 janvier 2024.
<https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2023SA0194.pdf>

-> Information et diffusion de recommandations préventives
auprès du public et des professionnels exposés

Le contexte

Qu'est-ce que c'est ?

- La fièvre hémorragique de Crimée-Congo est une infection causée par un virus et peut provoquer chez l'humain de la fièvre, des frissons, des troubles digestifs et, dans de rares cas, une maladie hémorragique avec des saignements incontrôlés, pouvant entraîner la mort.
- Le virus de la FHCC, présent depuis de nombreuses années en Afrique, dans les Balkans, au Moyen-Orient et en Asie, a également provoqué depuis 2016 une dizaine d'infections chez des humains en Espagne.

Le contexte

Comment pouvez-vous attraper la fièvre hémorragique de Crimée-Congo ?

- Le virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo se transmet le plus souvent par la piqûre d'une tique *Hyalomma marginatum*,
- ou dans de plus rares cas par un contact « à risque » avec le sang d'un animal infecté
- ou les fluides d'une personne infectée.

Le contexte

Comment pouvez-vous attraper la fièvre hémorragique de Crimée-Congo ?

- Le virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo se transmet le plus souvent par la **piqûre d'une tique *Hyalomma marginatum***,
- ou dans de plus rares cas par un contact « à risque » avec **le sang d'un animal infecté**
- ou les fluides d'une personne infectée.

- Le virus de la FHCC est un virus à ARN, peu résistant dans l'environnement.
- Il n'y a pas de transmission aérienne.
- Les animaux virémiques sont asymptomatiques, et la virémie est brève.
- La consommation de viande d'animaux virémiques ou de produits laitiers n'a jamais été rapportée comme étant à risque de transmission virale.

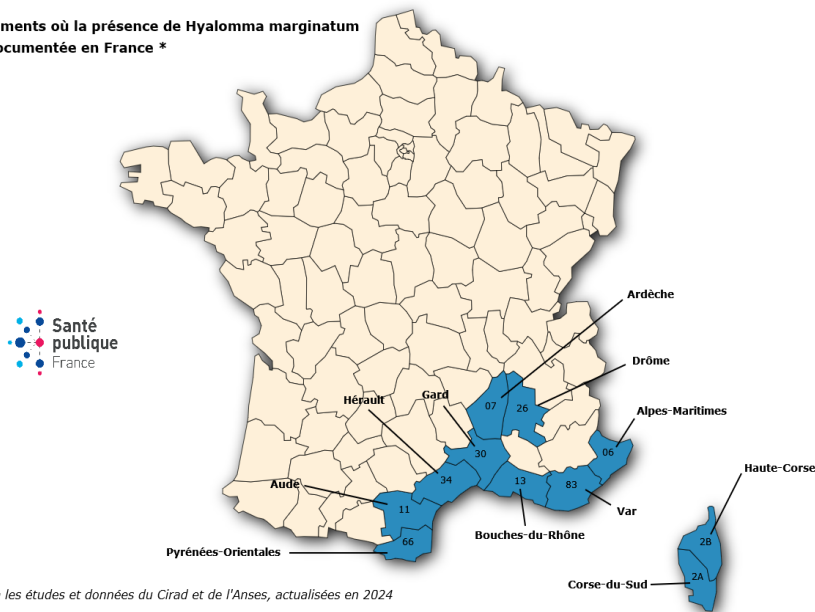
NB : Zone géographique différente
de la borréliose de Lyme et de
l'encéphalite virale à tique.

Le risque par piqure de tique

Les tiques *Hyalomma marginatum* sont installées depuis de nombreuses décennies en Corse et depuis une dizaine d'années dans l'ensemble du **pourtour méditerranéen français**

(Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Ardèche, Drôme, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes et Corse)

Départements où la présence de *Hyalomma marginatum* a été documentée en France *



* Selon les études et données du Cirad et de l'Anses, actualisées en 2024

Le risque par piqûre de tique

Les humains peuvent être piqués par des **tiques adultes**, à jeun, pendant leur période d'activité (**printemps – été**) avec un pic en mai-juin

(zones sèches de garrigues ou de maquis, incluant pâtures, chemins de randonnée, champs, cultures, vergers, vignes, etc.)

NB : ce sont des tiques qui chassent activement, en se déplaçant vers leur hôte

NB : espèces vectrices et milieux différents de la borréliose de Lyme et de l'encéphalite virale à tique.



Recommandations - FHCC / piqûre de tiques

Eviter les piqûres de tiques :

1. Porter des vêtements couvrant les jambes et les bras, de couleur claire pour mieux voir la tique
2. Porter des chaussures fermées
3. Inspecter régulièrement son corps
4. Avoir sur soi un tire-tique ou une pince fine pour retirer la tique rapidement si elle vous pique

Les répulsifs cutanés ont une efficacité limitée. Leur utilisation ne doit pas se substituer aux mesures de prévention ci-dessus.

NB : Lorsqu'elle a déjà piqué un animal, la tique ne peut pas piquer ensuite un nouvel animal ou un humain.

Recommandations - FHCC / piqûre de tiques

Que faire en cas de piqûre de tique :

1. Retirez-la avec un tire-tique ou une pince fine. Si vous n'avez pas ces outils sur vous, **n'attendez pas et retirez-la immédiatement** avec les doigts en la prenant au plus près de la peau, si possible en vous protégeant les doigts (avec un gant, un mouchoir...)
2. Désinfectez le point de piqûre après le retrait de la tique avec un désinfectant ou avec de l'eau et du savon si vous n'en avez pas et lavez-vous les mains
3. Photographiez la tique si vous le pouvez
4. **Dans les 14 jours après la piqûre** (1 à 3 jours en moyenne) : si vous ressentez brutalement l'un des symptômes suivants : **de la fièvre, des maux de tête, des douleurs dans les muscles ou les articulations ou d'autres symptômes** -> consultez un médecin (en mentionnant la piqûre et montrant la photo)
5. Dans les 30 jours suivants, d'autres symptômes peuvent apparaître, liés à d'autres maladies transmises par les tiques, parlez-en à votre médecin

Car c'est utile pour la conduite à tenir des professionnels de santé

Il est recommandé de faire le signalement de la piqûre sur Citique afin de participer à l'avancée des données.

Le risque par le sang d'un animal virémique

PRINTEMPS / ÉTÉ : La tique *Hyalomma marginatum* au stade adulte, se nourrit surtout sur des grands animaux comme les chevaux, les vaches, les moutons, les chèvres, les cerfs, les chevreuils, les sangliers, etc.

ÉTÉ / AUTOMNE : La tique *Hyalomma marginatum* au stade de larve ou de nymphe (plus petite) se nourrit sur les rongeurs, les lièvres et lapins, ou sur des oiseaux.

Pendant leur **brève période de virémie** (présence du virus dans le sang pendant moins de 10 jours), **le sang frais** de ces animaux peut représenter un risque de transmission du virus.

NB : la charge virale dépend aussi des espèces : les bovins peuvent avoir une charge virale sanguine importante, les chevaux ne sont pas des bons amplificateurs, les oiseaux ont des charges faibles - sauf les ratites

Le risque par le sang d'un animal virémique

La transmission du virus est alors **possible** entre l'animal et l'homme lors d'un **contact avec le sang** de ces animaux :

1. sur les muqueuses (par exemple en portant des mains souillées à la bouche ou aux yeux...)
2. ou sur des plaies (par exemple sur une égratignure ou par inoculation en se coupant...).

Le risque par le sang d'un animal virémique

Le risque varie donc en fonction du lieu, de l'époque, de l'espèce, de l'activité.

Le risque peut avoir lieu lors de la manipulation des animaux ou de leurs carcasses ou de leurs tiques.

Risque possible dans l'aire de répartition géographique de la tique :

En randonnée équestre, en élevage, en centres de soin, à la chasse...

Printemps / été : gros animaux

Été / automne : lagomorphes

Risque possible sur tout le territoire :

Lors de mouvements d'animaux (retour de randonnée, introduction...), en atelier de traitement de gibier, en abattoir ou en atelier de découpe à chaud

Printemps / été : gros animaux

Recommandations - FHCC / sang

Le risque FHCC est un risque professionnel parmi d'autres (non biologique – coupures..., ou biologique – bactéries...) -> les recommandations sont donc à adapter pour coller aux **recommandations habituelles pour chaque activité**.

Des exemples sont présentés dans les diapositives suivantes.

Recommandations - FHCC / sang

En élevage :

1. Mesures habituelles de protection dans le cadre des actes exposant au sang :

- Ne pas porter ses mains à la bouche ou aux yeux
- Protéger toute plaie par un pansement imperméable, et par un gant étanche quand il s'agit de la main
- Se laver les mains au savon
- Nettoyer et désinfecter ses outils
- Suivant la tâche (risque de coupure, risque de projection de sang sur le visage...), porter des équipements de protection individuelle contre les blessures et les contacts cutané-muqueux :
 - gants anti-coupure,
 - gants imperméables,
 - lunettes ou écran facial,
 - masque.

2. Précautions contre le contact avec le sang lors du retrait de tiques

3. Et ne pas oublier l'essentiel : précaution contre les piqûres de tiques

Recommandations - FHCC / sang

Lors de la chasse ou de la manipulation d'animaux sauvages ou leurs carcasses fraîches :

1. Mesures habituelles de protection dans le cadre des actes exposant au sang :

- Lors de la manipulation du gibier en peau (ramassage, collecte et stockage), porter des gants résistants et étanches
- Lors de la préparation du gibier comprenant notamment la saignée de l'animal, l'éviscération, la dépouille et la découpe ainsi que lors de la réalisation de l'examen initial, porter un tablier, des gants résistants et étanches, un masque et des lunettes
- Ne pas boire, manger, fumer lors de la manipulation et de la préparation du gibier
- Ne pas porter par inadvertance ses mains à la bouche ou aux yeux
- En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau potable
- En cas de plaies, laver, savonner, rincer, désinfecter et couvrir d'un pansement étanche
- Se laver les mains et les bras au savon après la chasse et avant, pendant et après la manipulation ou la préparation du gibier, avant les pauses et les repas
- Nettoyer et désinfecter ses équipements et ses outils après les opérations et avant de manipuler d'autres denrées.

2. Précautions contre le contact avec le sang lors du retrait de tiques

3. Et ne pas oublier l'essentiel : précaution contre les piqûres de tiques

Recommandations - FHCC / sang

En abattoir ou atelier de découpe à chaud :

1. A adapter poste par poste, mesures habituelles de maîtrise des risques biologiques en abattoir et en atelier de découpe :

- Ne pas porter les mains à la bouche, ne pas manger, ne pas fumer sur les lieux de travail
- Ne pas porter les mains aux yeux
- Protéger toute plaie par un pansement imperméable et par un gant étanche quand il s'agit de la main
- Se laver les mains au savon plusieurs fois au cours de la journée de travail, à l'entrée et à la sortie des toilettes, avant et après chaque pause
- Nettoyer et désinfecter les outils, tablier et gants métalliques de protection
- Suivant la tâche, porter des équipements de protection individuelle contre les coupures et les contacts cutané-muqueux :
 - gants, manchettes et tablier anti-coupure et/ou anti-perforation,
 - gants, manchettes et tablier étanches,
 - masque respiratoire (pour protéger les muqueuses), lunettes ou écran facial en cas de projections.

Evaluations des risques pour les agents MASA

Cf Fiche FHCC Evaluation Risque V 1.1: document joint

Qui ?

Les contrôleurs forestiers ; les contrôleurs intervenant en exploitation agricole ; les enseignants et apprenants en établissements d'enseignement agricole, les salariés des exploitations agricoles.

Les contrôleurs en abattoirs d'animaux de boucherie et en établissement de traitement du gros gibier.

Quand ?

Principalement de mars à fin juillet, avec un pic en mai.

Pour une éventuelle exposition au sang de ratites ou de lagomorphes : de juillet à novembre.

Où ?

Principalement dans les zones sèches de garrigue ou de maquis, incluant pâtures, chemins de randonnée, champs, cultures, vergers, vignes, etc. des départements : 66, 11, 34, 30, 07, 26, 13, 83, 06 et 20.

France entière pour l'exposition au sang, en fonction de l'origine des animaux.

Comment ?

Principalement par piqûre de tique *Hyalomma*

Par contact avec le sang fais d'animaux virémiques

Evaluations des risques pour les agents MASA

Se référer au document EVALUATION DES RISQUES de fièvre hémorragique Crimée-Congo pour les agents du MASA

Fiche FHCC Evaluation Risque V 1.1 au 14/05/2024